

Les séries belges ont de l'avenir

15 millions d'euros supplémentaires seront investis par la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF d'ici à 2020. Dernière réussite en date : « Unité 42 » à voir ce dimanche sur La Une.

Po-si-tif. Ne jouons pas les trouble-fête, personne ne nous a répondu qu'il ou elle n'était pas heureux que la Fédération Wallonie-Bruxelles et la RTBF aient décidé de lancer un fonds pour les séries belges.

C'était en 2013. Politique et télévision publique s'entendaient pour investir quinze millions d'euros pendant quatre ans. L'objectif était ambitieux : créer une industrie de la fiction télévisée belge francophone. Très ambitieux même, car on parlait de zéro.

Quatre ans plus tard, le paysage a complètement changé. Dans les douze prochains mois, cinquante épisodes de séries 100 % belges sont attendus sur l'antenne de la RTBF. Le premier rendez-vous est fixé ce dimanche à 20h50 sur La Une avec le lancement d'*Unité 42*, une série policière où l'on suit une équipe de flics atypiques spécialisés dans la cybercriminalité.

Une réussite qui s'ajoute à la liste composée actuellement par *La trêve* et *Ennemi public*. Les secondes saisons de ces deux « hits » vendus dans plusieurs pays et diffusés à travers le monde sur la plateforme Netflix sont attendues pour la rentrée 2018.

Et cela ne semble pas près de s'arrêter. La ministre de la Culture, Alda Greoli, confirme au *Soir* qu'environ 15 millions d'euros seront investis dans la production de séries d'ici à 2020. « La Fédération Wallonie-Bruxelles poursuit son effort de près d'un million et demi par an (le reste du financement vient de la RTBF, du tax-shelter, de fonds régionaux ou encore des achats des droits de diffusion par des chaînes étrangères, NDLR). Quand on se lance dans ce genre d'entreprise, il faut pouvoir le mener sur le long terme. Les séries belges sont en train de devenir un de nos produits phares ! Combiner culture et produits dans l'audiovisuel, c'est une belle réussite. »

L'industrie des séries belges sur les rails...

Tout le monde s'y retrouve. La RTBF d'abord, qui s'offre une belle image chez nous et à l'international. « Les séries alimentent nos grilles avec un coût qui reste raisonnable, même si c'est plus cher que l'achat de droits des fictions américaines, explique François Tron, directeur des programmes de la RTBF. Mais quand les séries belges sont performantes, on amortit le coût avec les ventes à l'international. »

Du côté des artistes, créateurs, scénaristes et acteurs des séries, même enthousiasme : « Cela fait quinze ans qu'on attendait ça, dit Anthony Rey, producteur de

La trêve. Ce fonds, c'est ce qu'il fallait faire. Cela a créé un appel d'air incroyable. La preuve, c'est qu'ils ont reçu 140 projets au départ. » « Quand j'étais étudiant en cinéma, on parlait du public belge comme du yéti : "Il paraît qu'il existe mais on ne l'a jamais rencontré", se souvient Matthieu Donck, l'un des créateurs de *La trêve*. Grâce aux séries, la rencontre a eu lieu. »

Offrir une carte blanche à des jeunes issus du monde du cinéma s'est avéré un pari gagnant. « Le principal problème pour une industrie de contenu est d'aller chercher des auteurs et de pouvoir leur donner les moyens de développer des séries, explique Sylvie Coquart, qui chapeaute le processus de création des séries belges pour la RTBF. Quand on le fait seul dans son coin, cela prend énormément de temps. En finançant l'intégralité du développement des premières pages du scénario au tournage, on a rendu cela possible. » Le financement et l'accompagnement du projet de A à Z par le diffuseur est une particularité belge.

... d'un parcours semé d'embûches

Derrière la success story de *La*

trêve, *Ennemi public* et, souhaitons-le-leur, d'*Unité 42*, il reste de nombreux défis à relever.

Primo, insuffler une dose de diversité dans les productions. « C'est bien de faire des policiers, mais il faut que cela s'ouvre à des genres différents, de plus en plus spécifiques, souhaite Yoann Blanc, le héros de *La trêve*. Plus on demandera à des auteurs de faire des choses originales, plus ce sera bien. »

Trois séries de vingt-six minutes sont en cours de développement. Un format qui favorise la comédie, genre difficile à exploiter sur une plus longue durée.

Certains souhaiteraient aussi pouvoir proposer des « mini-séries » de six ou huit épisodes, à budget égal, mais qui auraient plus de « standing ».

La RTBF ne dit pas non, mais il sera difficile d'obtenir un oui du jury qui sélectionne les projets. « On ne veut pas s'enfermer dans un seul cadre mais dix épisodes de 52 minutes, cela permet d'assurer un certain nombre de soirées en prime time et de partir, a priori, sur plusieurs saisons, explique Sylvie Coquart. Le risque, avec moins d'épisodes, c'est qu'on nous présente des films coupés en différentes parties, vendus comme des séries. »

Production « low-cost »

L'argent reste le nerf de la guerre. Il y a ceux qui y trouvent leur compte, comme Charlotte Joulia, scénariste d'*Unité 42* : « Le fonds nous permet de vivre de notre métier à temps plein, ce qui est très rare en Belgique. Ce n'est pas la vie de château, mais on peut vivre en tant qu'auteur. C'est important quand on est dans un processus de création. »

Les équipes de *La trêve* et *Ennemi public* n'avaient pas caché que le ratio entre énergie déployée et salaire était particulièrement défavorable aux petites mains. La plupart des personnes travaillant sur les séries belges

gagneraient moins que le salaire minimum.

Le manque de moyen pourrait aller jusqu'à remettre en question certains projets bien avancés : « On ne va pas cracher dans la soupe, cela reste une initiative formidable, commente John Engel, producteur d'*Unité 42*. Les moyens amenés, surtout au niveau du tournage, ne sont pas énormes. Nous avons bénéficié du fait que France Télévisions avait préacheté les droits de diffusion mais, pour ceux qui n'ont pas cette chance, cela pourrait amener de gros soucis pour boucler les budgets dans les années à venir. »

Plafond relevé

Pour répondre à ces inquiétudes, le plafond maximal de financement a été relevé pour les saisons deux. Il grimpe de 3,3 à 4,2 millions. « C'est vrai que les

conditions de tournage se sont améliorées, reconnaît Yoann Blanc qui vient de terminer celui de *La trêve 2*. Ce n'est pas encore optimal mais ça permet une seconde saison plus ambitieuse, avec plus de personnages, plus de lieux et de meilleurs salaires. »

En bref, c'est mieux, mais toujours insuffisant. « On n'est pas encore au niveau des salaires du cinéma », confie un producteur. « Le risque, c'est de produire une génération qu'on a formée et qui s'en irait, estime un scénariste. Certains pourraient utiliser le cachet "belge" qui est un gage de qualité à petits coûts pour aller proposer leur idée en France en se disant qu'ils auront un budget beaucoup plus important. » « Il faut faire attention à ne pas tout tirer vers le bas alors qu'on produit de la qualité, souligne Constance Gray, l'héroïne d'*Unité 42*. Après, j'ai l'impression que la situation n'est pas tellement meilleure sur les nouvelles séries françaises. »

L'argent supplémentaire ne viendra pas du public. Se tourner vers le privé n'est pas exclu

mais peut-être pas la meilleure idée pour Alda Greoli : « Il me semble sain que l'on puisse ouvrir le champ des possibles en matière de financement. On doit toutefois préserver ce qui a présidé aux réussites actuelles. Or, les producteurs ont parfois des vues très précises sur ce que le produit audiovisuel doit devenir. Je pense que les auteurs sont assez satisfaits du degré d'autonomie qu'ils ont eu. »

Cela nous inspire une série belge sur les coulisses des séries belges. Un truc du style : « Le prix de la liberté » ? ■

MAXIME BIERMÉ

« Unité 42 », dimanche à 20h50 sur La Une (2 épisodes)

EN CHIFFRES

4

Unité 42 est la quatrième série financée par le fonds pour les séries belges après *Esprits de famille*, *La trêve* et *Ennemi public*. Une cinquième, *e-Legal*, est dans les cartons.

25

C'est le nombre de séries en développement. Trois sont actuellement en tournage dont la dramédie *Champion* attendue pour la Coupe du monde. Vingt séries sont en cours d'écriture.

275.000

C'est, en euros, le budget moyen pour un épisode de 52 minutes. Chaque série doit en compter dix. Le montant est augmenté à 330.000 euros pour la deuxième saison.

250

Selon la RTBF, c'est le nombre de personnes qui se lèvent chaque matin pour travailler sur une série belge.

477.000

C'est l'audience du premier épisode de *La trêve* en 2015. Il s'agit de la meilleure audience pour une série belge.